

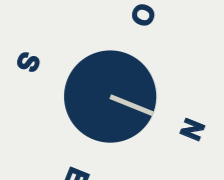
# C O P A R T Y

## G A R D E N S

### APPARTEMENT


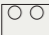

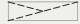

# J-03

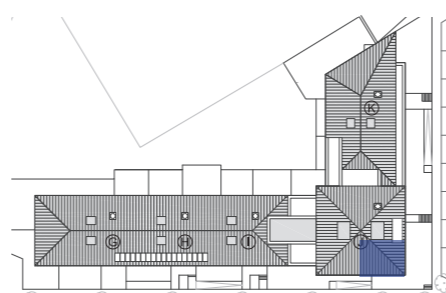
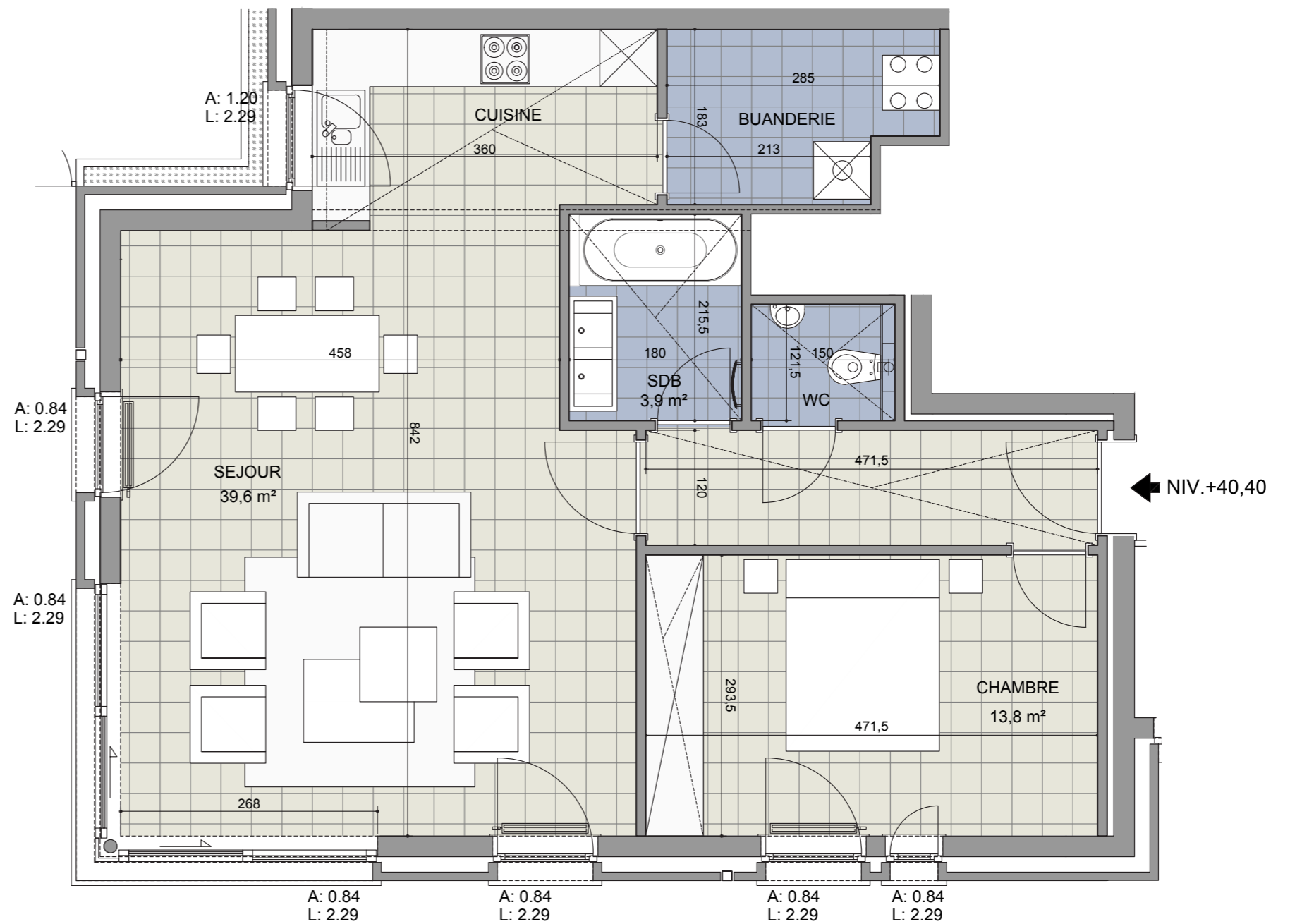
**1** | **90** | **-** m<sup>2</sup>  
Chambre | m<sup>2</sup> | Jardin

**-** m<sup>2</sup> |  | **-** m<sup>2</sup>  
Terrasse | Balcon

Indice A

#### LEGENDE

-  Représentation d'un élément de retombée en partie haute (poutre, linteau, ...)
-  Ventilation double flux
-  Emplacement machine à laver et sèche-linge
-  Faux-plafond
-  Radiateur
- A = hauteur d'allège
- S = hauteur de seuil
- L = hauteur de linteau



**NOTES**  
Plan non contractuel donné à titre indicatif.  
Toute différence en plus ou en moins, rentrant dans les tolérances admises, fera perte ou profit pour l'acquéreur sans adaptation du prix.  
Les cotes sont données brutes hors parachevments.  
Les dimensions (distances entre murs avant plafonnage) et le plan de cuisine sont donnés à titre indicatif.  
Tous les équipements de cuisine sont repris dans le plan du cuisiniste.  
Se référer au descriptif détaillé de vente pour le détail des fournitures.

Coffret électrique compris.  
Les représentations des trames de sol sont données à titre symbolique.  
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et de la réalisation notamment aux gaines et éléments techniques.  
Une information complète sur les radiateurs, l'installation électrique et la ventilation sera fournie durant le chantier. Emplacement et dimensions des radiateurs sont fournis à titre indicatif.  
Le mobilier est donné à titre indicatif.

Les surfaces totales des appartements (colonne de gauche) sont exprimées en surfaces brutes; les surfaces intérieures sont indiquées en surfaces nettes.